

Commune de **ST ETIENNE DE FONTBELLON**

Date de convocation : 7 avril 2026

Date d'envoi : 7 avril 2026

Date d'affichage : 7 avril 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 40-2026 LUNDI 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et vingt du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 19 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, ALLIX Jean-Marie, RECCHIA Dominique, Elisabeth MAZON, BARBAROUX Sylvie, BOIRON Yves, CHARRE Béatrice, COMPERE Philippe, FULACHIER Sylvian, GONTHIER Erwan, MARTIN Marie-France, MOURARET Sophie, NEGRE Grégory, OZIL Christine, ROURE Florian

Absents ayant donné procuration : 3 – Dominique CADET à Bernadette PERRIER, Philippe FARJON à Patrick CORTIAL, Aurore DUCHAMP à Pascale LIOUTIER

Absents n'ayant pas donné procuration : 1 – Caroline MAZET

Secrétaire de séance : Erwan GONTHIER

OBJET : Vote du budget primitif 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le Compte Financier unique 2025 de la commune ;

Considérant qu'il y'a lieu de procéder au vote du budget primitif de la Commune de Saint Etienne de Fontbellon pour l'exercice 2026 à l'équilibre pour les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant que le budget primitif de la commune est voté sur les bases de la nomenclature M 57 ;

Considérant que le vote du budget a lieu en nature et par chapitre globalisé avec un taux de fongibilité des crédits de 7.50 % en fonctionnement et investissement (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;

Sur proposition de la commission des finances ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ Adopte le budget primitif 2026 équilibré comme suit :

- au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour les sections d'investissement
- en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de **2 162 132.58 €** dont en recettes **100 000,00 €** de résultat reporté et en dépenses **115 000 €** de prélèvement pour la section d'investissement.
- en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de **1 126 150.64€** (restes à réaliser et prévisions 2026) dont **132 751.70 €** d'excédent de fonctionnement affecté (compte 1068).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Secrétaire de séance,
Erwan GONTHIER**



**Le Maire,
Philippe ROUX**



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON
COMMUNE**

Numéro SIRET : 21070231200013
Poste comptable : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	56
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	57
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	61
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 997

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	662,21
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	685,56
3	Dépenses d'équipement brut / population	205,60
4	Encours de dette / population (2) (3)	102,43
5	DGF / population	128,24
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47,36 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	119,33 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29,99 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	14,94 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,41 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 681 579,31	2 932 939,15	385 241,43	A1	636 601,27
Investissement	891 501,40	1 010 109,54	(3) 285 241,43	A2	403 849,57
Fonctionnement	1 790 077,91	1 922 829,61	(4) 100 000,00	A3	232 751,70

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	315 447,07	III + IV	354 549,37	B1	39 102,30
Investissement	I	315 447,07	III	354 549,37	B2	39 102,30
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	675 703,57
Investissement	A2 + B2	442 951,87
Fonctionnement	A3 + B3	232 751,70

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 315 447,07
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	315 447,07
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 354 549,37
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	354 549,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	810 703,57	367 751,70

		DEPENSES	RECETTES
+	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	315 447,07	354 549,37
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 403 849,57

=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 126 150,64

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 162 132,58	2 062 132,58

		DEPENSES	RECETTES
+	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 100 000,00

=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 162 132,58

TOTAL DU BUDGET (4)	3 288 283,22	3 288 283,22
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	53 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	59 000,00	0,00	42 894,56	42 894,56	42 894,56
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	811 900,00	315 447,07	288 226,63	288 226,63	603 673,70
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	92 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 016 600,00	315 447,07	336 121,19	336 121,19	651 568,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	465 500,00	0,00	467 082,38	467 082,38	467 082,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		465 500,00	0,00	467 082,38	467 082,38	467 082,38
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 482 100,00	315 447,07	803 203,57	803 203,57	1 118 650,64

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	102 035,42		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		132 035,42		7 500,00	7 500,00	7 500,00

TOTAL	1 614 135,42	315 447,07	810 703,57	810 703,57	1 126 150,64
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 126 150,64
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	249 531,58	0,00	132 751,70	132 751,70	132 751,70
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		474 145,57	0,00	197 751,70	197 751,70	197 751,70
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 049 758,57	354 549,37	197 751,70	197 751,70	552 301,07

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	120 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	57 100,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	102 035,42		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		279 135,42		170 000,00	170 000,00	170 000,00

TOTAL	1 328 893,99	354 549,37	367 751,70	367 751,70	722 301,07
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	403 849,57
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 126 150,64
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	162 500,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	505 000,00	0,00	705 605,86	705 605,86	705 605,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	909 900,00	0,00	939 858,33	939 858,33	939 858,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	316 000,00	0,00	315 734,02	315 734,02	315 734,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 730 900,00	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21	1 961 198,21
66	Charges financières	49 000,00	0,00	29 934,37	29 934,37	29 934,37
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 780 900,00	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58	1 992 132,58

023	Virement à la section d'investissement (4)	120 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	57 100,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		177 100,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00

TOTAL	1 958 000,00	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58	2 162 132,58
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 162 132,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	95 600,00	0,00	101 765,61	101 765,61	101 765,61
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	568 000,00	0,00	566 642,74	566 642,74	566 642,74
731	Fiscalité locale	768 400,00	0,00	902 229,72	902 229,72	902 229,72
74	Dotations et participations (3)	306 183,00	0,00	415 020,12	415 020,12	415 020,12
75	Autres produits de gestion courante (3)	74 817,00	0,00	68 474,39	68 474,39	68 474,39
Total des recettes de gestion courante		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00

TOTAL	1 858 000,00	0,00	2 062 132,58	2 062 132,58	2 062 132,58
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 162 132,58
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	162 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	467 082,38	0,00	467 082,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	42 894,56	0,00	42 894,56
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	603 673,70	7 500,00	611 173,70
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 118 650,64	7 500,00	1 126 150,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 126 150,64
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	705 605,86		705 605,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	939 858,33		939 858,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	315 734,02	0,00	315 734,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 934,37	0,00	29 934,37
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	55 000,00	55 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		115 000,00	115 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 992 132,58	170 000,00	2 162 132,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 162 132,58
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	65 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	354 549,37	0,00	354 549,37
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		55 000,00	55 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		115 000,00	115 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		419 549,37	170 000,00	589 549,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	403 849,57
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	132 751,70
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 126 150,64
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	500,00		500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	101 765,61		101 765,61
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		7 500,00	7 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	566 642,74		566 642,74
731	Fiscalité locale	902 229,72		902 229,72
74	Dotations et participations (8)	415 020,12		415 020,12
75	Autres produits de gestion courante (8)	68 474,39	0,00	68 474,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 054 632,58	7 500,00	2 062 132,58

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			100 000,00
			=
			2 162 132,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 614 135,42	315 447,07	0,00	810 703,57	810 703,57	0,00	810 703,57	1 126 150,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	59 000,00	0,00	0,00	42 894,56	42 894,56	0,00	42 894,56	42 894,56
21	Immobilisations corporelles	811 900,00	315 447,07	0,00	288 226,63	288 226,63	0,00	288 226,63	603 673,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 016 600,00	315 447,07	0,00	336 121,19	336 121,19	0,00	336 121,19	651 568,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 500,00	0,00		467 082,38	467 082,38		467 082,38	467 082,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		465 500,00	0,00	0,00	467 082,38	467 082,38	0,00	467 082,38	467 082,38
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 482 100,00	315 447,07	0,00	803 203,57	803 203,57	0,00	803 203,57	1 118 650,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 000,00			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	102 035,42			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		132 035,42			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 126 150,64
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 079 362,41	354 549,37	235 000,00	235 000,00	589 549,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		800 226,99	354 549,37	65 000,00	65 000,00	419 549,37
021	Virement de la section de fonctionnement	120 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	57 100,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	102 035,42		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		279 135,42		170 000,00	170 000,00	170 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	403 849,57
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	132 751,70
---------------------------------------	-------------------

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 126 150,64

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 614 135,42	315 447,07	0,00	810 703,57	810 703,57	0,00	810 703,57	1 126 150,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	59 000,00	0,00	0,00	42 894,56	42 894,56	0,00	42 894,56	42 894,56
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	53 000,00	0,00	0,00	42 894,56	42 894,56	0,00	42 894,56	42 894,56
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	811 900,00	315 447,07	0,00	288 226,63	288 226,63	0,00	288 226,63	603 673,70
2111	Terrains nus	60 100,00	60 100,00	0,00	39 900,00	39 900,00	0,00	39 900,00	100 000,00
2112	Terrains de voirie	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	29 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 000,00	0,00	0,00	23 442,63	23 442,63	0,00	23 442,63	23 442,63
21312	Bâtiments scolaires	8 000,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	54 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	263 700,00	229 635,48	0,00	23 546,40	23 546,40	0,00	23 546,40	253 181,88
2152	Installations de voirie	32 000,00	25 513,52	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	33 513,52
21568	Autre matériel, outillage incendie	27 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	27 300,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	1 000,00	198,07	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	798,07
21838	Autre matériel informatique	80 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00		102 737,60	102 737,60	0,00	102 737,60	102 737,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	32 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 016 600,00	315 447,07	0,00	336 121,19	336 121,19	0,00	336 121,19	651 568,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	465 500,00	0,00		467 082,38	467 082,38		467 082,38	467 082,38
1641	Emprunts en euros	465 500,00	0,00		467 082,38	467 082,38		467 082,38	467 082,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		465 500,00	0,00	0,00	467 082,38	467 082,38	0,00	467 082,38	467 082,38
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 482 100,00	315 447,07	0,00	803 203,57	803 203,57	0,00	803 203,57	1 118 650,64

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	30 000,00			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	30 000,00			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	102 035,42			0,00	0,00		0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	59 088,42			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	42 947,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		132 035,42			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 079 362,41	354 549,37	235 000,00	235 000,00	589 549,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
1322	Subv. non transf. Régions	113 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	36 679,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	233 593,00	203 492,37	0,00	0,00	203 492,37
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	90 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	101 057,00	101 057,00	0,00	0,00	101 057,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
10222	FCTVA	185 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	39 613,99	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		800 226,99	354 549,37	65 000,00	65 000,00	419 549,37
021	Virement de la section de fonctionnement	120 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	57 100,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	34 381,00		38 100,00	38 100,00	38 100,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	13 614,00		300,00	300,00	300,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	8 505,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	600,00		600,00	600,00	600,00
041	Opérations patrimoniales (9)	102 035,42		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	42 947,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	59 088,42		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		279 135,42		170 000,00	170 000,00	170 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 958 000,00	0,00	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58
011	Charges à caractère général (3)	505 000,00	0,00	0,00	705 605,86	705 605,86	0,00	705 605,86	705 605,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	909 900,00	0,00		939 858,33	939 858,33		939 858,33	939 858,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	316 000,00	0,00	0,00	315 734,02	315 734,02	0,00	315 734,02	315 734,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 730 900,00	0,00	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21
66	Charges financières	49 000,00	0,00		29 934,37	29 934,37		29 934,37	29 934,37
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	30 934,37	30 934,37		30 934,37	30 934,37
Total des dépenses réelles		1 780 900,00	0,00	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58
023	Virement à la section d'investissement	120 000,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	57 100,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		177 100,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 162 132,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 858 000,00	0,00	2 062 132,58	2 062 132,58	2 062 132,58
013	Atténuations de charges (2)	15 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	95 600,00	0,00	101 765,61	101 765,61	101 765,61
73	Impôts et taxes (sauf 731)	568 000,00	0,00	566 642,74	566 642,74	566 642,74
731	Fiscalité locale	768 400,00	0,00	902 229,72	902 229,72	902 229,72
74	Dotations et participations (2)	306 183,00	0,00	415 020,12	415 020,12	415 020,12
75	Autres produits de gestion courante (2)	74 817,00	0,00	68 474,39	68 474,39	68 474,39
Total des recettes de gestion des services		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	30 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	100 000,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 162 132,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 958 000,00	0,00	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58
011	Charges à caractère général (4)	505 000,00	0,00	0,00	705 605,86	705 605,86	0,00	705 605,86	705 605,86
60611	Eau et assainissement	9 000,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60612	Energie - Electricité	70 000,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	42 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60633	Fournitures de voirie	18 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 540,00	0,00	0,00	11 940,00	11 940,00	0,00	11 940,00	11 940,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
611	Contrats de prestations de services	64 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
61351	Matériel roulant	7 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61358	Autres	16 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	16 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6161	Multirisques	18 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	140,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6234	Réceptions	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	800,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 720,00	0,00		7 720,00	7 720,00	0,00	7 720,00	7 720,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	36 200,00	0,00		240 445,86	240 445,86	0,00	240 445,86	240 445,86
63512	Taxes foncières	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	909 900,00	0,00		939 858,33	939 858,33		939 858,33	939 858,33
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 200,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 600,00	0,00		1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
64111	Rémunération principale titulaires	417 900,00	0,00		380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
64113	NBI	3 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	80 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
64131	Rémunérations	66 200,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64138	Primes et autres indemnités	2 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64168	Autres emplois aidés	13 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	75 000,00	0,00		101 365,66	101 365,66		101 365,66	101 365,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	0,00		145 492,67	145 492,67		145 492,67	145 492,67
6454	Cotisations à l'assurance chômage	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	56 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 000,00	0,00		3 200,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 200,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
6488	Autres	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	316 000,00	0,00	0,00	315 734,02	315 734,02	0,00	315 734,02	315 734,02
65311	Indemnités de fonction	83 000,00	0,00		92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 600,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
65315	Formation	3 784,00	0,00		3 784,00	3 784,00	0,00	3 784,00	3 784,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		223,02	223,02	0,00	223,02	223,02
6553	Service d'incendie	78 214,00	0,00		79 627,00	79 627,00	0,00	79 627,00	79 627,00
6558	Autres contributions obligatoires	73 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
6568	Autres participations	7 902,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	21 300,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	28 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
65888	Autres	100,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 730 900,00	0,00	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21
66	Charges financières	49 000,00	0,00		29 934,37	29 934,37		29 934,37	29 934,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 000,00	0,00		29 934,37	29 934,37		29 934,37	29 934,37
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		50 000,00	0,00	0,00	30 934,37	30 934,37		30 934,37	30 934,37
Total des dépenses réelles		1 780 900,00	0,00	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58
023	Virement à la section d'investissement	120 000,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	57 100,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	57 100,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		177 100,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 858 000,00	0,00	2 062 132,58	2 062 132,58	2 062 132,58
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	95 600,00	0,00	101 765,61	101 765,61	101 765,61
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 100,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	4 000,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	5 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	12 965,61	12 965,61	12 965,61
73	Impôts et taxes (sauf 731)	568 000,00	0,00	566 642,74	566 642,74	566 642,74
73211	Attribution de compensation	474 000,00	0,00	472 642,74	472 642,74	472 642,74
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
731	Fiscalité locale	768 400,00	0,00	902 229,72	902 229,72	902 229,72
73111	Impôts directs locaux	763 523,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	2 229,72	2 229,72	2 229,72
7318	Autres	4 877,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	306 183,00	0,00	415 020,12	415 020,12	415 020,12
74111	Dotation forfaitaire des communes	222 046,00	0,00	224 398,00	224 398,00	224 398,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	159 947,00	159 947,00	159 947,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	58 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	333,00	0,00	4 228,00	4 228,00	4 228,00
744	FCTVA	600,00	0,00	1 234,12	1 234,12	1 234,12
74713	Fonds d'appui aux politiques d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	7 100,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74748	Participation autres communes	11 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 421,00	0,00	6 543,00	6 543,00	6 543,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	170,00	170,00	170,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	74 817,00	0,00	68 474,39	68 474,39	68 474,39
752	Revenus des immeubles	26 200,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	1 440,00	1 440,00	1 440,00
75888	Autres	48 617,00	0,00	32 034,39	32 034,39	32 034,39
Total des recettes de gestion des services		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 150 000,00									
08911207328	CREDIT MUTUEL	28/07/2016	30/09/2016	31/01/2017	385 000,00	F		1,300	0,000		T	P	O	A-1
08911207328	CREDIT MUTUEL	06/10/2017	15/11/2017	31/12/2017	235 000,00	F		1,200	1,200		T	P	O	A-1
08911207328	CREDIT MUTUEL	12/05/2017	12/06/2017	31/07/2017	200 000,00	F		0,900	0,900		T	P	O	A-1
1027808911	CREDIT MUTUEL	01/08/2022	01/09/2022	30/11/2022	500 000,00	F		1,700	1,700		T	P	O	A-1
102780891100020	CREDIT MUTUEL	02/05/2024	30/09/2024	30/11/2024	500 000,00	F		3,950	3,950		A	P	O	A-1
MON500822	CAFFIL	18/08/2014	04/09/2014	01/01/2015	480 000,00	F		2,790	2,790		T	P	O	A-1
MON528686	CAFFIL	16/04/2019	02/05/2019	01/09/2019	350 000,00	F		1,090	1,090		T	P	O	A-1
MON535378EUR	CAFFIL	07/07/2020	15/07/2020	01/11/2020	200 000,00	F		0,700	0,700		T	P	O	A-1
MON546201EUR	LA BANQUE POSTALE	06/12/2023	09/01/2024	01/05/2024	300 000,00	F		4,210	4,210		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 579 465,64					467 082,38	29 934,37	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 579 465,64					467 082,38	29 934,37	0,00	0,00
08911207328		0,00	A-1	163 045,91	6,00	F		1,300	26 300,27	1 991,73	0,00	0,00
08911207328		0,00	A-1	110 989,06	6,00	F		1,200	15 881,77	1 260,59	0,00	0,00
08911207328		0,00	A-1	31 158,28	1,00	F		0,900	20 725,35	210,61	0,00	0,00
1027808911		0,00	A-1	346 706,79	6,00	F		1,700	48 892,85	5 583,43	0,00	0,00
102780891100020		0,00	A-1	250 000,00	0,00	F		3,950	250 000,00	4 937,50	0,00	0,00
MON500822		0,00	A-1	128 000,00	4,00	F		2,790	32 000,00	3 236,40	0,00	0,00
MON528686		0,00	A-1	205 320,58	8,00	F		1,090	23 181,02	2 143,46	0,00	0,00
MON535378EUR		0,00	A-1	96 745,02	4,00	F		0,700	20 101,12	624,52	0,00	0,00
MON546201EUR		0,00	A-1	247 500,00	8,00	F		4,210	30 000,00	9 946,13	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 579 465,64					467 082,38	29 934,37	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 579 465,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	DOCUMENTS D'URBANISME	5	29/03/2005
L	FONDS CONCOURS CDC VINOBRE	15	26/03/2009
L	SUBVENTIONS FACADES	5	26/03/2009
L	SUBV. EQUIP. VERSE ORG. PUB.	15	08/11/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	3,67	11,67	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique	C	1,00	3,10	4,10	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adj. technique ét. enseig.	C	2,00	0,57	2,57	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,88	1,88	2,00	0,00	2,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Adjoint d'animation	C	0,00	0,88	0,88	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directrice générale des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable comptabilité et RH	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		11,00	4,55	15,55	17,00	0,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	OTR		0,00	A 332-23-1°	A
Adjoint technique	C	OTR		0,00	A 332-23-1°	A
Directrice générale des services	A	OTR		0,00	A 332-8-2°	A
Responsable comptabilité et RH	C	OTR		0,00	A 332-8-2°	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SDEA			0,00
SDE 07			0,00
SIAE			0,00
EPCI			
COMCOM BASSIN D'AUBENAS			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	403 849,57	403 849,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	39 102,30	39 102,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	442 951,87	442 951,87

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	132 751,70	132 751,70
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	442 951,87	442 951,87
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	575 703,57	575 703,57

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	467 082,38	467 082,38
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	235 000,00	235 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-232 082,38	-232 082,38

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		467 082,38	I 467 082,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		467 082,38	467 082,38
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	467 082,38	467 082,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		235 000,00	III 235 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		65 000,00	65 000,00
10222	FCTVA	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	35 000,00	35 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		170 000,00	170 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	38 100,00	38 100,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	300,00	300,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	16 000,00	16 000,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	600,00	600,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	115 000,00	115 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 814 000,00	2,14	33,10	11,14	1 262 434,00	23,52
TFPNB	33 600,00	-2,61	78,16	11,14	26 261,76	23,52
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	355 600,00	-17,21	6,11	11,09	21 727,16	23,41
TOTAL	4 203 200,00	0,12			1 310 422,92	23,52

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A St Etienne de Fontbellon, le 20/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire

A St Etienne de Fontbellon, le 20/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ALLIX Jean-Marie	
BARBAROUX Sylvie	
BOIRON Yves	
CADET Dominique	
CHARRE Béatrice	
COMPERE Philippe	
CORTIAL Patrick	
DUCHAMP Aurore	
FARJON Philippe	
FULACHIER Sylvian	
GONTHIER Erwan	
LIOUTIER Pascale	
MARTIN Marie-France	
MATHON Sébastien	
MAZET Caroline	
MAZON Elisabeth	
MOURARET Sophie	
NEGRE Grégory	
OZIL Christine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PERRIER Bernadette	
RECCHIA Dominique	
ROURE Florian	
ROUX Philippe	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/04/2026, et de la publication le 21/04/2026

A St Etienne de Fontbellon, le 20/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

07231

Code INSEE

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON

Commune

BP 2026

COM

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 22
 VOTES : Pour 22
 Contre 0
 Abstentions 0

Présenté par le Maire

Date de convocation : 07/04/2026


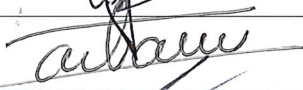

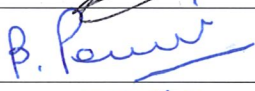

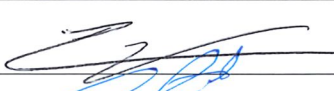








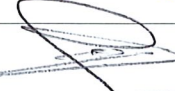

A St Etienne de Fontbellon , le 20/04/2026

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A St Etienne de Fontbellon , le 20/04/2026

le Conseil Municipal

ALLIX Jean-Marie	
BARBAROUX Sylvie	
BOIRON Yves	
CADET Dominique (procuration à Mme Bernadette PERRIER)	B. Perrier 
CHARRE Béatrice	
COMPERE Philippe	
CORTIAL Patrick	
DUCHAMP Aurore (procuration à Mme Pascale LIOUTIER)	
FARJON Philippe (procuration à M. Patrick CORTIAL)	
FULACHIER Sylvian	
GONTHIER Erwan	
LIOUTIER Pascale	
MARTIN Marie-France	
MATHON Sébastien (procuration à Philippe ROUX) ARRIVÉ à 21 ^H 15	
MAZET Caroline	 Excusée
MAZON Elisabeth	

MOURARET Sophie	
NEGRE Grégory	
OZIL Christine	
PERRIER Bernadette	
RECCHIA Dominique	
ROURE Florian	
ROUX Philippe	

Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le 22/04/2026

, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/04/2026

A St Etienne de Fontbellon , le 20/04/2026

